

Des centaines de
salariés de l'ingénierie
Renault menacés
d'externalisation

l'étincelle

TECHNOCENTRE

Renault

Guyancourt

www.etincelle-technocentre.com - pour la construction d'un parti des  travailleurs communiste révolutionnaire - mardi 12 novembre 2013

En Bretagne comme ailleurs, pour que les travailleurs ne payent plus la crise

L'annonce par le gouvernement de la suspension de l'écotaxe sur les poids lourds n'a pas fait mollir la mobilisation en Bretagne, où les radars ont rejoint les portiques destinés à prélever l'écotaxe dans un grand feu qui pourrait bien s'étendre. Au-delà de l'écotaxe, la révolte qui gronde est celle des travailleurs victimes des vagues de licenciements, et de tous ceux qui – petits commerçants, artisans – sont condamnés par la fermeture d'une usine qui, dans une ville, peut faire plonger tout le monde.

Comme il fallait s'y attendre, toute une bande d'hypocrites – allant des ex-ministres de Sarkozy pourtant responsables de la loi sur l'écotaxe, au patronat qui en profite pour pleurer sur les impôts qui l'étranglerait, en passant par les homophobes opposés au mariage pour tous – s'est dépêchée de dénoncer l'écotaxe et les taxes en général.

Le patronat est bien mal reconnaissant envers le gouvernement socialiste, lui qui n'a jamais touché autant de subventions publiques et d'exonérations fiscales et sociales. Les milliards du Crédit Impôt Recherche (CIR) et Compétitivité Emploi (CICE) seront versés à fonds perdus.

Et pour financer ces cadeaux au patronat, les prochaines hausses de TVA pèseront essentiellement sur les classes populaires.

Ne pas laisser détourner la colère des vrais responsables

Mais, le feu qui couve en Bretagne est avant tout attisé par la révolte des travailleurs de Tilly-Sabco, de Gad, de Doux dont l'emploi est supprimé ou menacé, par la révolte de petits producteurs, de petits transporteurs écrasés par les dettes et des taxes qu'ils ne peuvent pas, eux, répercuter sur leurs clients.

À la différence des grosses entreprises de transport, des centrales d'achat des grandes surfaces, de tous ceux qui font mine de se solidariser des manifestants pour détourner leur colère des vrais responsables, c'est-à-dire d'eux-mêmes, des banques et du gouvernement qui cède à toutes leurs exigences, quand il ne les anticipe pas.

Une avalanche de licenciements

Les raisons de la colère ne sont pas limitées à la Bretagne. C'est dans toutes les régions que s'accroissent les plans de licenciements : + 12 % sur les neuf premiers mois de l'année par rapport à 2012. Sur un an, il y a eu un peu plus de 1 000 plans de

licenciements. Après les annonces de la fermeture de PSA Aulnay, d'Arcelor-Mittal à Florange, de Petroplus au début de cette année, c'est au tour de La Redoute, d'Alcatel-Lucent, de Fagor-Brandt. 53 000 emplois seraient ainsi actuellement menacés. Et les « experts » économiques nous disent sans sourciller qu'il y aurait actuellement de 150 000 à 180 000 emplois « en trop ». C'est donc malheureusement loin d'être fini, contrairement aux affirmations de Hollande et ses ministres, destinées à nous endormir !

Car le rôle du gouvernement dans tout cela est non seulement de céder à toutes les exigences du patronat mais encore d'endormir les travailleurs avec de beaux discours. Et Montebourg de pleurnicher devant des patrons réunis au Medef le 29 octobre dernier, qu'il n'aurait « pas vocation à faire uniquement le pompier » ! Il ne fait pourtant que ça !

Faire converger les luttes

Le mouvement parti de Bretagne n'est pas une révolte exclusivement fiscale alliant salariés et patrons. Une représentante de FO l'a clairement montré. Celle-ci a claqué la porte des négociations pour un Pacte d'avenir pour la Bretagne, en dénonçant l'absence de « réponse du gouvernement sur l'arrêt des fermetures des sites industriels ».

Si l'écotaxe est suspendue en Bretagne, ce n'est pas le cas des fermetures de sites et des licenciements.

Les manifestations de Bretagne sont l'expression de l'exaspération légitime des couches populaires et des travailleurs, seuls à faire les frais de la crise.

Alors, il serait temps que le mouvement parti de Bretagne s'étende, que tous les travailleurs menacés par la crise – c'est-à-dire nous tous ! – nous unissions pour exiger du patronat et du gouvernement que cesse l'hémorragie des emplois, pour imposer l'interdiction des licenciements !

Traitement disciplinaire

Une salariée du TCR s'est tuée en sautant d'un train aux Etats-Unis lundi 4 novembre. « *Visiblement perturbée, se déplaçant sans arrêt de siège en siège, elle rendait les autres passagers nerveux*, ont raconté des témoins. *Un contrôleur a tenté de la calmer. Mais elle s'est soudain levée, a traversé le wagon en courant, a ouvert une porte et s'est jetée du train.* »

Stéphanie, jeune ingénieure de 31 ans, travaillait aux Labos. Mal notée, elle était sous le coup de plans de progrès individuels. Son état psychologique s'était aggravé ces derniers temps. A tel point que des collègues avaient alerté la hiérarchie et la médecine du travail.

Mais la direction n'a pas trouvé mieux que de la mettre à pied à titre conservatoire, en attendant de la licencier. La hiérarchie avait demandé aux collègues de ne pas en parler à l'extérieur. Juste après avoir reçu sa lettre de mise à pied, Stéphanie s'est enfuie de chez ses parents où elle vivait. Quelques jours après, la police leur apprenait son décès aux USA.

L'état de santé de Stéphanie demandait une réponse médicale et humaine, pas disciplinaire. Le contraire de ce qu'a fait la direction.

Volontaires, désignez-vous !

Dans la boîte à questions de la DEQIG d'octobre 2013 sur Intranet, J-M Billig, le nouveau directeur de l'ingénierie, répond aux questions « *sur les mobilités qui accompagneront les cas d'activités externalisées. Très concrètement, les collaborateurs concernés pourront choisir sur la base du volontariat, entre plusieurs possibilités : poursuivre dans leur métier en allant chez le partenaire, se reconvertir dans une fonction de pilotage de l'activité externalisée, se réorienter vers une activité cœur de métier.* »

Le pilotage concernera au mieux 20 % des salariés non cœur. Quant à se réorienter vers une activité cœur de métier, les effectifs sont réduits partout et les formations sont quasi-inexistantes. L'accord compétitivité prévoit d'externaliser « *les activités d'ingénierie non cœur de métier correspondant à l'activité de 1000 personnes* ». Où recaser les 800 salariés qui ne feront pas de pilotage ?! Inacceptable.

Workpackage : avec ou sans salarié ?

Au Comité d'Etablissement du 29 octobre, la direction a fait un « *point d'avancement sur l'indentification des activités et des compétences cœur et non cœur de métier* ». Une redescende est prévue : amphis management, réunions de service...

17 sociétés ont été choisies pour externaliser les activités non cœur, formant 17 workpackages. Les salariés de ces secteurs qui perdront leur travail pourraient s'y faire embaucher. En négociant un nouveau contrat de travail, et au volontariat bien sûr !

Des départs non remplacés

Sur l'établissement de Guyancourt de janvier à septembre 2013, 202 salariés ont opté pour une dispense d'activité, 107 ont démissionné, 54 sont toujours en mobilité externe, 187 sont partis en retraite, 40 sont en congé sabbatique, 12 en congé création d'entreprise... Sur la même période, 18 salariés ont été embauchés en CDI. La pompe à dégraisser est en marche.

Des congés durs à la détente

Depuis l'accord compétitivité, les congés de détente (1 ou 2 jours de congés acquis par mois lors des grands déplacements) ne sont plus capitalisables, comme de nombreux autres congés. Ils doivent désormais être pris chaque mois, ou au mieux cumulés par trimestre à condition que le N+1 soit d'accord. Sinon ils sont perdus. Bonjour la détente !

Les étrennes de la direction

Les nouveaux calendriers 2014 ne tiennent pas debout tellement ils sont fins. Exit aussi le logo Renault. A force de vouloir faire des économies, la direction va-t-elle bientôt passer sur les plateaux vendre ses calendriers comme les facteurs ?

Règlements de compte à Barbouzeland

Alors qu'il est le seul mis en examen dans la vraie-fausse affaire d'espionnage, Dominique Gevrey, l'ancien responsable de la sécurité, a porté plainte contre la direction de Renault : elle aurait fabriqué des documents pour lui faire porter le chapeau.

Christian Husson, l'ex-directeur juridique du Groupe, était convoqué par le juge d'instruction mercredi dernier. Il pourrait être mis en examen pour « faux ». Gevrey, Husson : qui sera le prochain sur la liste ?

Monopoly

Nissan, qui prévoyait 420 milliards de yens de bénéfices pour l'exercice fiscal 2013-2014, vient de réviser ses prévisions à 355 (2,67 milliards d'euros), soit quand même plus que l'année dernière (342 milliards). Une baisse toute relative donc, mais amplifiée par la Bourse où les actions Nissan et Renault ont chuté. Les traders ont aussi répercuté des rumeurs de conflits internes au sein de la direction de Nissan. Ils sont si sensibles aux rumeurs, ces traders. Nissan a tout de même fait 1,46 milliards d'euros de bénéfices sur son 1^{er} semestre. Et Renault vient d'empocher 415 millions d'euros par ricochet. Et ça, ce ne sont pas des rumeurs.

Des coqs en pool

Après Tavares, Ghosn a supprimé le poste de numéro 2 de Nissan. Ses fonctions sont désormais assurées par 3 directeurs. Un pool de directeurs, comme fait récemment à Renault pour les assistantes. Mais pas avec le même salaire.